



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

Date de convocation : 29 novembre 2024

Présents – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Florence PIGNIER, Jacques ROBIN.

Procurations

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN

Secrétaire de séance : Madame Charlotte LAFOURCADE

Nombre de conseillers :	27		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 20	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

7.10.2. TARIFS DES SERVICES PUBLICS - ADOPTION DES TARIFS COMMUNAUX 2025

Madame le Maire,

RAPPELLE les tarifs communaux qui avaient été fixés pour l'année civile 2024, par délibération DEL 2023/103 du 8 décembre 2023.

PRECISE que les tarifs relatifs aux services petite enfance, enfance-jeunesse sont votés chaque printemps avec une application à chaque rentrée scolaire.

PROPOSE au Conseil municipal de se prononcer en outre sur le prix des services communaux pour l'année 2025, en apportant les modifications suivantes :

- Intégration du tarif d'occupation du domaine public lié à l'installation de food trucks sur le territoire communal, à raison de deux maximums par soirée, conformément à la délibération DEL_2021_003 du 29 janvier 2021,
- Augmentation du tarif de location annuelle pour le chalet pizza, conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 6 décembre 2024,
- Indication du montant du dépôt de garantie pour le prêt de matériel,
- Suppression de la location du chapiteau amené à être remplacé par une halle couverte.

Considérant qu'il convient de voter les tarifs des services communaux pour l'année 2025,

Considérant que les associations communales bénéficient de la mise à disposition des salles pour l'organisation de leurs manifestations, dans la limite de quatre réservations par an, dont deux au Damier, sachant que toute demande particulière est étudiée par la commission compétente,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de fixer les tarifs des différents services communaux pour l'année 2025 comme défini ci-après :

SERVICES COMMUNAUX	Tarifs au 01/01/2023	Tarifs au 01/01/2024	Tarifs au 01/01/2025
DROITS DE PLACE			
Tarifs journaliers			
le mètre linéaire jusqu'à 4 m	3.50 €	3.50 €	3.50 €
le mètre linéaire supplémentaire	1.50 €	1.50 €	1.50 €
Abonnements semestriels			
le mètre linéaire	18.00 €	18.00 €	18.00 €
Abonnements annuels			
le mètre linéaire	35.00 €	35.00 €	35.00 €
EMPLACEMENT CIRQUE			
Occupation du domaine public (parking arrière cimetière / durée max. de 5 jours)	50.00 €	50.00 €	50.00 €
EMPLACEMENT CHALET PIZZA			
Occupation du domaine public location annuelle		1400 €	2000 €
EMPLACEMENT FOOD TRUCK			
Occupation du domaine public			
Tarif journalier le mètre linéaire jusqu'à 4 m (maximum 2 Food Trucks par soirée)			3.50 €
LE DAMIER			
Salle de spectacle à la journée Avec accès régie	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
Journée supplémentaire Avec accès régie	750.00 €	750.00 €	750.00 €
Dépôt de garantie	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
SALLE D'ANIMATION			
Période du 16/04 au 14/10 Particuliers de Veigy	250.00 €	300.00 €	300.00 €
Période du 15/10 au 15/04 Particuliers de Veigy	350.00 €	400.00 €	400.00 €
Dépôt de garantie	200.00 €	200.00 €	200.00 €
SALLE DU STADE			
Période du 16/04 au 14/10 Particuliers de Veigy / avec cuisine	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Période du 15/10 au 15/04 Particuliers de Veigy / avec cuisine	200.00 €	200.00 €	200.00 €
Dépôt de garantie	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Réunions d'organismes privés (assemblées générales, copropriété..)	100.00 €	100.00 €	100.00 €
PRET DE MATERIEL			
Particuliers et associations de Veigy Dépôt de garantie			300.00 €

CIMETIERE			
Caveaux Vente caveau 2 places	Facturation au coût réel (1718 € au 01/01/2023)	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2024)	Facturation au coût réel (1718 € et 1838 € au 01/01/2025)
Concessions trentenaires			
2 places	110.00 €	110.00 €	110.00 €
4 places	165.00 €	165.00 €	165.00 €
Concessions 15 ans			
2 places	60.00 €	60.00 €	60.00 €
4 places	90.00 €	90.00 €	90.00 €
Columbariums			
Achat initial	1 400.00 €	1 400.00 €	1 400.00 €
Renouvellement 30 ans	110.00 €	110.00 €	110.00 €
Inhumation pleine terre / concession (concession 2 places)			
30 ans	110.00 €	110.00 €	110.00 €
15 ans	60.00 €	60.00 €	60.00 €
CLES ET BADGES			
Remplacement en cas de perte	Facturation au réel	Facturation au réel	Facturation au réel

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/12/2024

Publié, Affiché ou notifié le : 10/12/2024

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 6 décembre 2024

Le Maire - Catherine BASTARD




La secrétaire de séance - Charlotte LAFOURCADE

